

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 20/04/2018

Subventions:

- Amicale laïque	2000 €
- Voyages éducatifs scolaires	50 €/élève/année scolaire
- Ar Re Yaouank Gwechall	150 €
- Société de Chasse « La Diane »	60 €
- Association de Gymnastique	150 €
- Amicale Employés communaux	80 €
- Chemins et Patrimoine	110 €
- RASED	50 €
- ADMR	350 €
- Anciens Combattants	150 €

Unanimité

DSIL 2018: 3 dossiers sont déposés auprès de la préfecture au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Il s'agit des projets de rénovation thermique de l'école, de celui de la déconstruction du hangar Rolland pour y faire un parking, et enfin le projet de création d'un cabinet infirmier, place de l'église dans l'ancienne maison Disez.

Unanimité, sauf pour le projet du cabinet infirmier : 6 Voix pour et 4 abstentions

Régularisation voirie: conseil donne son accord, à l'unanimité, pour finaliser 3 dossiers de voirie.

Admission en non-valeur: Accord favorable du conseil pour prendre en charge une demande d'admission en non-valeur, d'un montant de 1,81 euros pour un non règlement de la cantine garderie 2017.

Amendes de polices : un dossier va être déposé. Le projet consiste en la création de 4 places de parking rue ker huella, le long des logements locatifs. Pour sécuriser l'accès au logement et faire ralentir la circulation dans le bourg.

Participation à l'école :

Accord à l'unanimité pour demander à la commune de Lannéanou de participer financièrement aux frais de fonctionnement de l'école. Le montant a été estimé à

600 euros par enfants pour l'année scolaire 2016-2017. Il y a 3 enfants de la commune de Lannéanou concernés.

Accord à l'unanimité pour donner mandat au CDG29 pour lancer une consultation dans le cadre de la prévoyance pour les agents.

Questions diverses :

Des dégradations ont eu lieu dans La salle du terrain de foot. Il est regrettable que les biens communaux soient l'objet de vandalisme.

La commune recherche un stagiaire pratique BAFA pour le centre aéré de juillet.

Le déménagement des salles de classes aura lieu le samedi 2/06. Les personnes disponibles, souhaitant apporter leur aide, sont les bienvenues.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public : de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Fermé le mercredi.